

Les informations Mairie

Chantier de broyage itinérant

Le broyage permet de réduire les déchets verts (taille de haie et élagage des arbres) et peut être réutilisé au jardin.

Le chantier de broyage itinérant est une expérimentation pour sensibiliser les habitants de la commune, à la valorisation des déchets verts, celle-ci est financée par la région centre et organisée par le **CPIE** (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement).

Déroulement du chantier

Le CPIE se déplace avec son broyeur, il accueille les habitants désireux de faire broyer leurs déchets. Les déchets sont réduits et les personnes peuvent partir avec du broyat. Un stand de sensibilisation est également prévu pour renseigner et sensibiliser les participants à l'utilisation du broyat (paillage, BRF, compostage).

Ce qui peut être broyé :

Le broyage est exclusivement réservé aux déchets verts ligneux (branches, résidus de taille...)

Le diamètre des branches ne doit pas excéder 10 cm.

Les tailles de thuyas ou de cyprès de Leyland ne sont pas acceptées.

Rendez-vous le vendredi 20 mai
De 14h à 17h30 Place de la Mairie
LIGNIÈRES DE TOURAINE

Les informations Mairie

Chantier de broyage itinérant

Le broyage permet de réduire les déchets verts (taille de haie et élagage des arbres) et peut être réutilisé au jardin.

Le chantier de broyage itinérant est une expérimentation pour sensibiliser les habitants de la commune, à la valorisation des déchets verts, celle-ci est financée par la région centre et organisée par le **CPIE** (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement).

Déroulement du chantier

Le CPIE se déplace avec son broyeur, il accueille les habitants désireux de faire broyer leurs déchets. Les déchets sont réduits et les personnes peuvent partir avec du broyat. Un stand de sensibilisation est également prévu pour renseigner et sensibiliser les participants à l'utilisation du broyat (paillage, BRF, compostage).

Ce qui peut être broyé :

Le broyage est exclusivement réservé aux déchets verts ligneux (branches, résidus de taille...)

Le diamètre des branches ne doit pas excéder 10 cm.

Les tailles de thuyas ou de cyprès de Leyland ne sont pas acceptées.

Rendez-vous le vendredi 20 mai
De 14h à 17h30 Place de la Mairie
LIGNIÈRES DE TOURAINE

Les informations Mairie

Une permanence du centre des impôts de Chinon pour les déclarations de revenus aura lieu au Relais de Services Publics de Cheillé :

**Les mercredis 11 et 18 Mai 2016 :
De 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00**

Mme GUILLET Mireille assurera les permanences au Relais de services publics du Ridellois à Cheillé
20 bis rue de Chinon-37190 CHEILLÉ
Tel : 02 47 45 37 38 (mme METERREAU Charline)



Nous vous rappelons qu'une permanence de la trésorerie se tient tous :

Les mardis et vendredis de 13h30 à 15h30 au Relais des Services Publics du Ridellois à Cheillé.

Les informations Mairie

Une permanence du centre des impôts de Chinon pour les déclarations de revenus aura lieu au Relais de Services Publics de Cheillé :

**Les mercredis 11 et 18 Mai 2016 :
De 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00**

Mme GUILLET Mireille assurera les permanences au Relais de services publics du Ridellois à Cheillé
20 bis rue de Chinon-37190 CHEILLÉ
Tel : 02 47 45 37 38 (mme METERREAU Charline)



Nous vous rappelons qu'une permanence de la trésorerie se tient tous :

Les mardis et vendredis de 13h30 à 15h30 au Relais des Services Publics du Ridellois à Cheillé.